

*Initiatives ministérielles*

pleur de la dette. Voici ce qu'elle représente, et je m'adresse encore une fois aux pages.

Chacun de vous, les jeunes qui sont à la Chambre aujourd'hui, doit au gouvernement fédéral une Camaro flambant neuve, mais sans toutes les options. Elle a des pneus ordinaires, et non radiaux. Elle a une transmission automatique. Elle n'a pas de glaces électriques, uniquement manuelles. Elle a cependant le chauffage et un bon moteur. Elle peut vous amener tous les jours de chez vous ou de l'université aux édifices du Parlement. Elle est flambant neuve. Voilà ce que vous devez au gouvernement fédéral.

Savez-vous ce que m'ont dit les élèves du secondaire? «Grant, où est ma Camaro?»

Si le mandat du gouvernement fédéral se déroule comme prévu et si le gouvernement tient ses promesses, je dis aux pages qu'ils vont lui devoir une Camaro Z-28. Et avec jantes en alliage et chaîne stéréo. Pas de lecteur de disque-compact—nous n'en sommes pas encore là. Mais un moteur puissant. Un moteur de 300 chevaux, avec puissance d'accélération de 0 à 60 km à l'heure en 5,4 secondes. Des glaces électriques. Une belle garniture intérieure. Bref, pas du tout le modèle courant. C'est leur dette au gouvernement fédéral.

Quand je leur ai dit ça, les élèves du secondaire étaient furieux. Ils veulent tous une Camaro Z-28. C'est une très belle voiture, le rêve de chaque jeune. Ils m'ont dit: Où est ma Camaro Z-28?

La réponse, votre Camaro Z-28, vous devrez la payer et elle est entre les mains du gouvernement fédéral. Chaque personne au Canada, chaque nouveau-né, chaque grand-parent, chaque député, chaque sénateur, doivent l'équivalent d'une Camaro au gouvernement. Voilà pourquoi nous sommes en train de revoir les programmes sociaux.

Les intérêts que nous payons sur la dette couvrent seulement l'emprunt annuel. Vous parlez d'un héritage pour nos jeunes pages! C'est le legs de ma génération. Si vous réfléchissez bien, nombre d'entre vous nous direz: «Merci beaucoup pour la dette, nous nous serions passés de ce legs.»

• (1320)

Garderont-ils un bon souvenir de leur passage au Parlement? Se diront-ils: «J'ai beaucoup appris, j'étais étudiant à l'université et j'étais en même temps présent et partie de l'histoire du Parlement»? Je crois que oui. Sentiront-ils qu'ils font partie de l'histoire du Canada? Nous avons un nouveau Parlement. La présence de nombreux nouveaux députés de l'arrière-ban, qui ne sont pas liés aux anciennes pratiques gouvernementales et dont beaucoup, de quelque parti qu'ils soient, ont des idées brillantes, est pour nous l'occasion de faire valoir de nouvelles idées, de réformer le mode de fonctionnement du gouvernement. Ces bleus sont au courant du mécontentement du public. Ils se sont rendus chez les gens et les ont écoutés parler des problèmes. Or,

je constate un lent retour aux vieilles méthodes de l'ancien gouvernement.

J'ai eu l'occasion de parler avec des membres du Comité du développement des ressources humaines au sujet des consultations qu'il a entreprises. J'approuve entièrement le processus de consultation. Les Canadiens doivent savoir ce que fait le gouvernement, ils doivent avoir leur mot à dire, pouvoir réfléchir au sujet du processus de consultation et dire ce qu'ils en pensent.

Je n'approuve pas qu'une quinzaine de députés s'agitent à gauche et à droite comme un canard boiteux et aillent d'une grande ville à l'autre recueillir le point de vue des citoyens. J'ai de sérieux doutes quant au nombre de personnes qui peuvent les rejoindre et quant au coût de l'exercice. J'ai lu que le processus, aussi boiteux qu'il soit, n'en coûtera pas moins de 800 000 \$.

Il existe un autre mécanisme par lequel le gouvernement pourrait consulter la population au sujet de la réforme des programmes sociaux. Ce mécanisme est très simple. Le ministre du Développement des ressources humaines pourrait présenter un ensemble de propositions claires et simples, de manière que tout le monde reçoive la même information. À mon avis, la meilleure solution serait un film vidéo, grâce auquel le ministre du Développement des ressources humaines serait présent dans tout le pays. J'ai pensé qu'il aimerait promener son sourire d'une réunion publique à l'autre.

Chaque député pourrait utiliser la bande vidéo et distribuer de l'information générale lors de réunions publiques dans sa circonscriptions dans les foyers pour personnes âgées qui n'ont pas la chance de consulter le ministre du Développement des ressources humaines, ou encore auprès des personnes des petites communautés qui sont trop occupées pour se rendre dans les grandes villes. Cette solution serait très peu coûteuse. Les contribuables paient déjà le salaire des députés et leurs déplacements. Qui connaît mieux qu'eux les circonscriptions?

Cette information pourrait être colligée par les députés, qui en feraient ensuite part au comité, lequel aurait une vue d'ensemble des propositions faites par les électeurs—des propositions bien fondées, pertinentes, percutantes, des propositions qui, selon moi, refléteraient bien mieux les désirs de la population que celles des groupes d'intérêts spéciaux, qui sont payés par le gouvernement pour examiner la question.

J'ai vu ces gens se présenter au comité, l'un après l'autre. Je les ai entendus s'écrier «Pas dans ma cour!», tous et chacun d'entre eux. Les mêmes sont revenus au deuxième tour de consultations.

**M. McClelland:** Pas dans ma cour.

**M. Hill (Macleod):** J'ai eu l'occasion de leur demander: «Qui vous paie pour venir ici?» J'ai découvert que le gouvernement finançait non seulement leur voyage ici, mais aussi les études qu'ils effectuaient. L'un des groupes avait obtenu 40 000 \$ pour le mémoire qu'il présentait au comité.